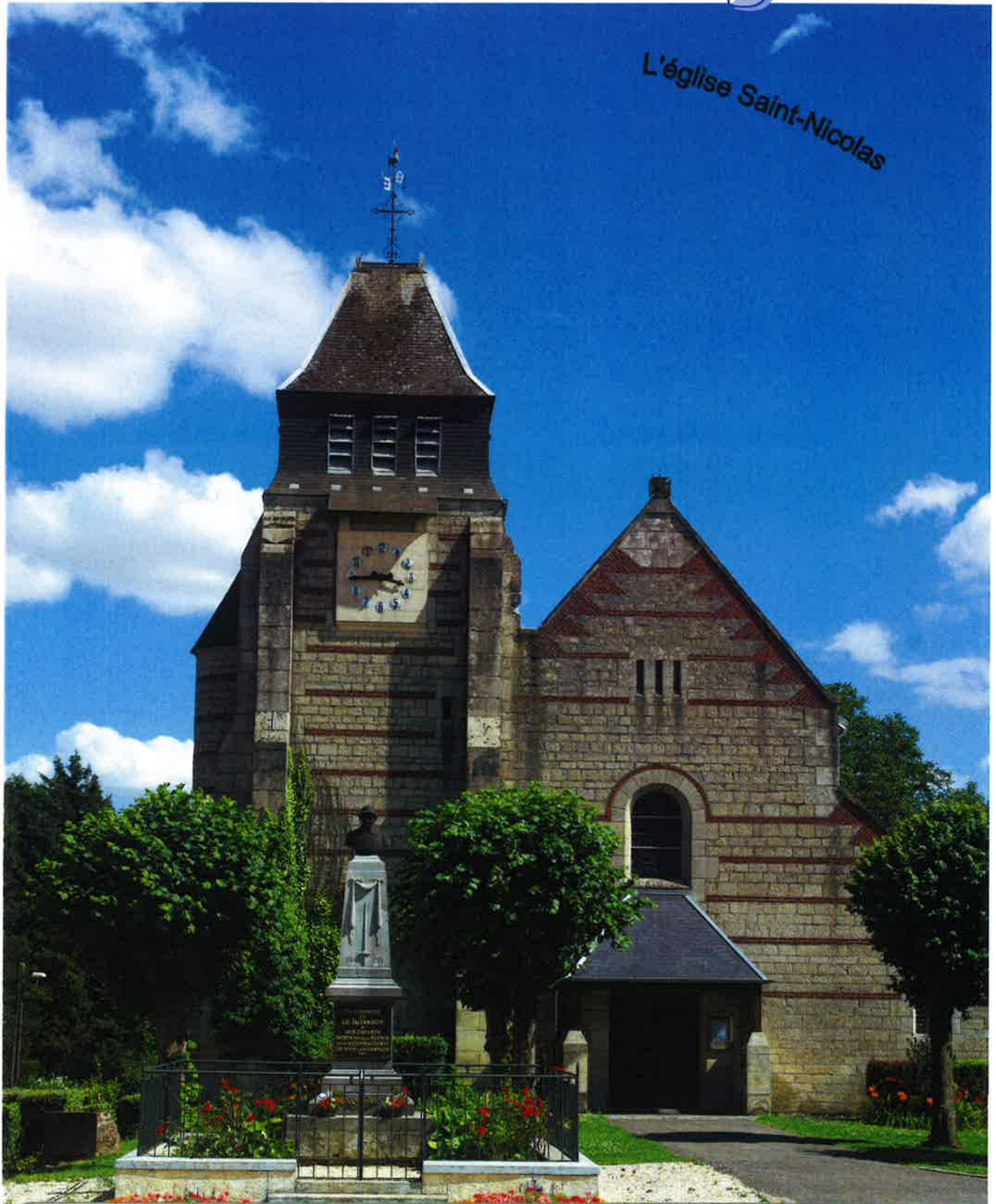


Le Ronssoyen

L'église Saint-Nicolas



Gratuit – dix-septième publication

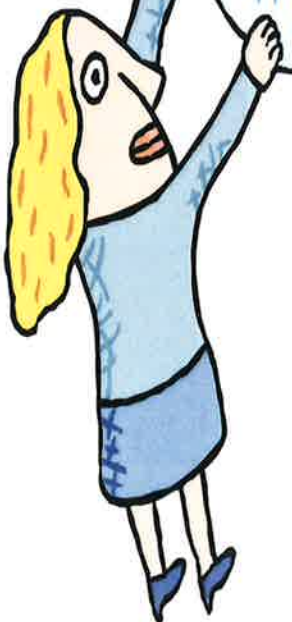
Mairie 7 Rue Charles de Gaulle 80740 LE RONSSOY
Téléphone et Fax : 03 22 86 63 09
Adresse e-mail : mairie-le-ronssoy@orange.fr

I.P.N.S

Sommaire



| | |
|--|---------------|
| Editorial | page 3 |
| L'agenda des élus | pages 4 à 8 |
| Les réalisations de l'année 2015 | page 9 |
| Les projets d'investissement pour 2016 | page 9 |
| Les subventions 2016 | page 10 |
| La Commune œuvre pour son école | page 11 |
| A qui incombe l'entretien des trottoirs ? | page 12 |
| La nature, un plaisir pour l'œil ou un reflet de l'irrespect ? | page 13 |
| Infos | pages 14-15 |
| Prime d'activité | pages 16-17 |
| L'activité du village | pages 18-19 |
| La Bibliothèque | page 20 |
| Les écrits picards de Jean-Marie | page 21 |
| Etat-civil 2015 | page 22 |
| Nos associations | page 23 |
| Retour sur les festivités | pages 24-25 |
| Des champions au Kano Club | pages 26 à 28 |
| Dates à retenir | page 29 |



**OUVERTURE DE LA MAIRIE
DU LUNDI AU VENDREDI
DE 16H30 à 17H45**



**Monsieur le Maire est
présent du lundi au jeudi
aux heures d'ouverture.**

L'équipe municipale

Maire : BRAY Michel

Adjoint : GUIDÉ Bernard
DUCATTEAU Jean-François
DRANCOURT Michel
LAGACHE Serge

Conseillers :

ANCELLE Murielle
BRIHAY Jean-Jacques
CAGNIART Claude
CARDON Danielle
CAZÉ Aurélien
DERMY Olivier
MORIAUX Jean-Michel
SAUVAGE Éric
SAVARY Franck

Le personnel communal

Secrétaire : SALLIER Marie-Ange

Agent d'entretien :

SERY Jean-Jacques

Agent d'entretien aux écoles :

MORIAUX Cindy

Contrats Unique d'Insertion (C.U.I.) :

DEPUIS Catherine, DESJARDINS Jean-Louis, JACQUET Anthony

Contrat d'Avenir : MORIAUX Amélie

Editorial

Certains d'entre vous se sont plaints des tontes de gazon ou même encore que l'herbe poussait partout. Les employés de Commune ont fait le maximum pour éviter cela.

J'ai calculé qu'il y avait près de 2 hectares à tondre, chose impossible en 1 journée de beau temps. De même, les traitements sont de moins en moins efficaces, à cause du respect de l'environnement et de la pluie.

Je vous rappelle qu'il a plu sans presque discontinuer du 8 Mai 2016 au 14 Juillet 2016.

Alors, perte de mémoire ou simple esprit de critique... ! Jugez par vous-même.

Il aurait été facile de prendre exceptionnellement sa tondeuse ou même de s'occuper des fleurs, comme ça se réalise dans des Communes voisines.

Comme disait Lamartine : « la critique est la puissance des impuissants. »

Le Maire



« Voyons, qu'ont-ils fait pour notre Commune...? »

Mais que font vos élus ? Un léger aperçu de l'année 2015...

| Date | Heure | Sujet | Qui ? |
|---------------------|-------|--|---|
| Lundi 5 Janvier | 16h30 | Rendez-vous pour l'organisation d'un anniversaire de mariage | Le Maire |
| | 17h00 | Rendez-vous avec des locataires | |
| Mardi 6 Janvier | 16h00 | Rendez-vous avec l'équipe enseignante pour le projet de voyage scolaire | |
| | 16h45 | Rendez-vous avec une concitoyenne | |
| Jeudi 8 Janvier | 10h00 | Rendez-vous avec la Société <i>wpd</i> pour les éoliennes | |
| Samedi 10 Janvier | 12h00 | Réception pour le départ en retraite d'une salariée de l'usine TVE habitant Le Ronsoy | Le Maire, Bernard Guidé et Jean-François Ducatteau, 1 ^{er} et 2 ^{ème} Adjoint |
| Lundi 12 Janvier | 17h30 | Réunion pour l'organisation des activités périscolaires | Le Maire |
| Mardi 13 Janvier | 16h00 | Rendez-vous avec un Assistant de Vie Scolaire (A.V.S.) | |
| Jeudi 15 Janvier | 9h00 | Réunion de chantier de la Station d'épuration | Maire et Adjoint |
| Jeudi 15 Janvier | 19h00 | Cérémonie des Vœux à la Communauté de Communes de Péronne | Le Maire |
| Vendredi 16 Janvier | 11h00 | Inauguration de la Maison Médicale de Roisel | |
| Mercredi 21 Janvier | 19h00 | Réunion de Conseil Municipal | Tout le Conseil |
| Jeudi 22 Janvier | 9h00 | Rendez-vous pour le bornage du lotissement Rue de la Libération | Le Maire |
| Jeudi 22 Janvier | 15h00 | Assemblée Générale du Club des Aînés | |
| Mardi 27 Janvier | 16h00 | Réunion décentralisée à Péronne sur la Révision Foncière | |
| Jeudi 29 Janvier | 9h00 | Réunion de chantier de la Station d'épuration | Maire et Adjoint |
| | 10h30 | 2 ^{ème} Rendez-vous pour le bornage du lotissement Rue de la Libération | Le Maire |
| | 16h30 | Rendez-vous avec un concitoyen | |
| | 17h00 | Rendez-vous avec une concitoyenne | |
| Lundi 2 Février | 16h30 | Rendez-vous avec un apiculteur pour la mise en place de ruches | |
| Mercredi 4 Février | 14h00 | Réunion avec Noréade pour les travaux d'assainissement | Maire et Adjoint |
| Jeudi 12 Février | 9h00 | Réunion de chantier de la Station d'épuration | |
| Jeudi 12 Février | 18h00 | Réunion publique pour la première tranche des travaux d'assainissement | |
| Jeudi 12 Février | 18h00 | Réunion SCOT à Doingt | Jean-François Ducatteau, 2 ^{ème} Adjoint |
| Lundi 23 Février | 16h30 | Rendez-vous avec des concitoyens suite à un problème de chiens errants ayant mordu un enfant | Le Maire |
| Mardi 24 Février | 14h00 | Rendez-vous avec Verdi Ingénierie pour l'estimation des travaux de voirie | |
| Jeudi 26 Février | 9h00 | Réunion de chantier de la Station d'épuration | Maire et Adjoint |
| Mercredi 4 Mars | 18h30 | Réunion de bureau à la Communauté de Communes de Péronne | Le Maire |
| Jeudi 5 Mars | 17h30 | Réunion pour l'organisation des activités périscolaires | Le Maire |

| | | | |
|--------------------------------|-------|---|---|
| Vendredi 6 Mars | 10h00 | Rendez-vous avec la Société <i>wpd</i> pour les éoliennes | Maire et Adjoint |
| Mercredi 11 Mars | 17h45 | Rendez-vous avec ces concitoyens | Le Maire |
| Mercredi 11 Mars | 18h00 | Réunion avec des candidats aux élections départementales | Tout le Conseil |
| Mercredi 11 Mars | 19h00 | Réunion de Conseil Municipal | |
| Jeudi 12 Mars | 9h00 | Réunion de chantier de la Station d'épuration | Maire et Adjoint |
| Dimanche 22 Mars | | Elections Départementales | Tout le Conseil |
| Jeudi 26 Mars | 9h00 | Réunion de chantier de la Station d'épuration | Maire et Adjoint |
| Jeudi 26 Mars | 19h00 | Réunion de bureau à la Communauté de Communes de Péronne | Le Maire |
| Dimanche 29 Mars | | Elections Départementales | Tout le Conseil |
| Mardi 31 Mars | 16h15 | Conseil d'école | Le Maire |
| Mercredi 1 ^{er} Avril | 19h00 | Conseil Communautaire à la Communauté de Communes de Péronne | Bernard Guidé, 1 ^{er} Adjoint |
| Jeudi 2 Avril | 16h30 | Rendez-vous avec un concitoyen suite à un problème de chiens errants ayant mordu un enfant | Le Maire et Bernard Guidé, 1 ^{er} Adjoint |
| Vendredi 3 Avril | 8h30 | Rendez-vous avec Noréade pour les travaux d'assainissement des logements et bâtiments communaux | |
| Dimanche 5 Avril | | Course cycliste : Prix Max Cottrelle | Tout le Conseil |
| Jeudi 9 Avril 2015 | 9h00 | Réunion de chantier de la Station d'épuration | Maire et Adjoint |
| Lundi 13 Avril | 18h30 | Commission des Finances | La Commission |
| Mardi 14 Avril | 18h30 | Réunion de CCAS | Tout le CCAS |
| | 19h30 | Réunion de Conseil Municipal | Tout le Conseil |
| Jeudi 23 Avril | 15h00 | Réunion pour les travaux d'assainissement | Maire et Adjoint |
| Dimanche 26 Avril | 10h45 | Commémoration : Journée des Déportés | Tout le Conseil |
| Mardi 28 Avril | 19h00 | Réunion des Commissions Canal Seine Nord Europe / Développement économique | Le Maire |
| Jeudi 30 Avril | 14h00 | Réunion de chantier de la Station d'épuration | Maire et Adjoint |
| | 15h00 | Réunion de travail | Le Maire et la Commission des Travaux |
| Lundi 4 Mai | 19h00 | Réunion de bureau à la Communauté de Communes de Péronne | Le Maire |
| Jeudi 6 Mai | 10h00 | Réunion de chantier de la Station d'épuration | Maire et Adjoint |
| | 18h00 | Réunion pour l'organisation des activités périscolaires | Le Maire |
| Vendredi 8 Mai | 11h15 | Commémoration du 8 Mai 1945 | Tout le Conseil |
| Mardi 12 Mai | 10h00 | Réunion pour la voirie départementale Rue Charles de Gaulle | Bernard Guidé et Jean-François Ducatteau, 1 ^{er} et 2 ^{ème} Adjoint |
| Lundi 18 Mai | 8h30 | Rendez-vous pour une demande de stage | Bernard Guidé et Jean-François Ducatteau, 1 ^{er} et 2 ^{ème} Adjoint |
| | 11h00 | Rendez-vous avec un architecte pour projection de travaux à la Salle des Fêtes | |
| Jeudi 21 Mai | 9h00 | Réunion de chantier de la Station d'épuration | Maire et Adjoint |
| | 14h00 | Réunion de chantier pour l'assainissement | Maire et Adjoint |
| Mardi 26 Mai | | Visite de la station d'épuration | Tout le Conseil |
| Jeudi 28 Mai | 10h30 | Réunion de chantier pour l'assainissement | Maire et Adjoint |
| Jeudi 30 Mai | 10h30 | Réunion de chantier de la Station d'épuration | Maire et Adjoint |
| Lundi 1 ^{er} Juin | 17h30 | Rendez-vous pour la mise au point du centre aéré d'été | Le Maire |
| | 18h30 | Commission des Fêtes | Tout le Conseil |
| Mardi 2 Juin | 16h00 | Rendez-vous avec l'équipe enseignante | Le Maire |
| Jeudi 4 Juin | 9h00 | Réunion de chantier de la Station d'épuration | Maire et Adjoint |
| | 10h30 | Réunion de chantier pour l'assainissement | |
| | 10h00 | Réunion de bureau à la Communauté de Communes de Péronne | Le Maire |

| | | | |
|----------------------|------------|--|---|
| Mercredi 10 Juin | 10H00 | Rendez-vous avec un concitoyen | Le Maire et Bernard Guidé, 1 ^{er} Adjoint |
| Mercredi 10 Juin | 10h30 | Réunion de chantier pour l'assainissement | Maire et Adjoint |
| | 18h00 | Réunion SCOT à Villers-Carbonnel | Le Maire |
| Jeudi 11 Juin | 19h30 | Réunion de bureau à la Communauté de Communes de Péronne | Le Maire |
| Vendredi 12 Juin | Après-midi | Présentation du projet de modernisation énergétique du Groupe La Vermandoise à la Sucrierie de Sainte Emilie | Le Maire |
| Samedi 13 Juin | | Kermesse de l'école | Maire et Adjoint |
| Mardi 16 Juin | 16H30 | Conseil d'école à Templeux-le-Guérard | Jean-François Ducatteau, 2 ^{ème} Adjoint |
| Mercredi 17 Juin | 19h00 | Réunion de Conseil Municipal | Tout le Conseil |
| Jeudi 18 Juin | 9h00 | Réunion de chantier de la Station d'épuration | Maire et Adjoint |
| | 10h30 | Réunion de chantier pour l'assainissement | Maire et Adjoint |
| | 17h45 | Commémoration : Appel du Général de Gaulle | Tout le Conseil |
| 20, 21 et 22 Juin | | Fête communale | Tout le Conseil |
| Dimanche 21 Juin | | Fête de la musique | Tout le Conseil |
| Lundi 22 Juin | 13h30 | Rendez-vous avec Astelle pour le projet de lotissement | Le Maire |
| Mardi 23 Juin | 18h00 | Réunion-bilan des activités périscolaires | Le Maire |
| Mercredi 24 Juin | 18h30 | Réunion de bureau à la Communauté de Communes de Péronne | Le Maire |
| Jeudi 25 Juin | 10h30 | Réunion de chantier pour l'assainissement | Maire et Adjoint |
| | 16H30 | Rendez-vous avec les parents d'élèves perturbateurs | Le Maire et Bernard Guidé, 1 ^{er} Adjoint |
| | 17H00 | Rendez-vous avec une concitoyenne pour une plainte de voisinage | Le Maire et Bernard Guidé, 1 ^{er} Adjoint |
| Jeudi 2 Juillet | 10h30 | Réunion de chantier pour l'assainissement | Maire et Adjoint |
| Lundi 6 Juillet | 9h00 | Rendez-vous avec la SICAE pour un devis pour le projet de lotissement | Jean-François Ducatteau, 2 ^{ème} Adjoint |
| | 18h30 | Assemblée Générale de l'ADMR | Michel Drancourt, 3 ^{ème} Adjoint |
| Mardi 7 Juillet | 9h30 | Tirage au sort des Jurés d'Assise | Les Adjoint |
| Mercredi 8 Juillet | 13h30 | Réunion pour l'assainissement | Les Adjoint |
| Vendredi 10 Juillet | 17h00 | Passage du jury pour le Concours d'épouvantails | Les Adjoint et Danielle Cardon, Conseillère Municipale |
| Mardi 14 Juillet | | Fête Nationale | Tout le Conseil |
| Jeudi 16 Juillet | 10h30 | Réunion de chantier pour l'assainissement | Maire et Adjoint |
| Jeudi 23 Juillet | 10h30 | Réunion de chantier pour l'assainissement | Maire et Adjoint |
| Mercredi 29 Juillet | 19h00 | Réunion de Conseil Municipal | Tout le Conseil |
| Jeudi 30 Juillet | 10h30 | Réunion de chantier pour l'assainissement | Maire et Adjoint |
| Mercredi 5 Août | 11h00 | Réunion de bureau à la Communauté de Communes de Péronne | Le Maire |
| Lundi 10 Août | 16h30 | Rendez-vous de préparation pour les activités périscolaires de la rentrée | Le Maire |
| | 16h45 | Rendez-vous avec des concitoyens pour divers problèmes | Le Maire |
| | 17h00 | | |
| Jeudi 27 Août | 16h30 | Rendez-vous avec un concitoyen | Le Maire |
| Lundi 31 Août | 16h00 | Rendez-vous pour la mise en place des activités périscolaires 2015-2016 | Le Maire et Jean-François Ducatteau, 2 ^{ème} Adjoint |
| Mercredi 2 Septembre | 19h00 | Réunion de Conseil Municipal | Tout le Conseil |

| | | | |
|-------------------------------|-------|---|---|
| Vendredi 4 Septembre | 10h30 | Rendez-vous avec la Société <i>wpd</i> pour les éoliennes | Maire et Adjoint |
| Samedi 5 Septembre | 11h00 | Remise de la médaille de la Famille Française à une Ronssoyenne | Tout le Conseil et les membres du C.C.A.S. |
| Jeudi 10 Septembre | 10h30 | Réunion de chantier pour l'assainissement | Maire et Adjoint |
| Lundi 14 Septembre | 16h30 | Rendez-vous avec un agriculteur pour la réfection du chemin de Bony | Le Maire et Jean-François Ducatteau, 2 ^{ème} Adjoint |
| Mardi 15 Septembre | 19h00 | Réunion de bureau à la Communauté de Communes de Péronne | Le Maire |
| Jeudi 17 Septembre | 10h30 | Réunion de chantier pour l'assainissement | Maire et Adjoint |
| Samedi 19 Septembre | Matin | Manifestation à Roisel contre la fermeture de la Perception | Le Maire |
| Lundi 21 Septembre | 19h30 | Conseil Communautaire à la Communauté de Communes de Péronne | Bernard Guidé, 1 ^{er} Adjoint |
| Jeudi 1 ^{er} Octobre | 9h30 | Révision de la liste électorale en vue des élections régionales de Décembre 2015 | Le Maire et la Commission électorale |
| Samedi 3 Octobre | 10h00 | Assemblée générale extraordinaire des ACPG CATM à la Mairie de Lempire | Le Maire et Bernard Guidé, 1 ^{er} Adjoint |
| Mardi 6 Octobre | 16h00 | Réunion avec l'équipe enseignante et <i>Vacances Plurielles</i> pour la préparation du PEDT (Projet EDucatif Territorial) pour l'organisation des activités périscolaires | Le Maire |
| Samedi 10 Octobre | Matin | OPERATION BRIOCHES | Tout le Conseil |
| Lundi 12 Octobre | 12h00 | Passage de la Commission Départementale pour les fonds de caniveaux Rue Charles de Gaulle | Maire et Adjoint |
| | 16H30 | Rendez-vous avec un concitoyen pour un problème législatif | Le Maire et Bernard Guidé, 1 ^{er} Adjoint |
| Mardi 13 Octobre | 10h00 | Réunion de chantier de la Station d'épuration | Maire et Adjoint |
| Dimanche 18 Octobre | | Repas des aînés | Tout le Conseil |
| Mardi 20 Octobre | 18h00 | Réunion avec la Société <i>wpd</i> pour la présentation du projet éolien. | Maire et Adjoint |
| | 19h00 | Réunion de Conseil Municipal | Tout le Conseil |
| Dimanche 18 Octobre | | REPAS DES AINES | Tout le Conseil |
| Lundi 26 Octobre | 8h30 | Rendez-vous avec le CFPPA de la Haute-Somme pour l'accueil d'un stagiaire | Le Maire |
| Mardi 27 Octobre | 19h00 | Réunion avec les Présidents d'Associations pour le Téléthon 2015 et le calendrier des Fêtes 2016 | Le Maire et Serge Lagache, 4 ^{ème} Adjoint |
| Samedi 31 Octobre | | Ste Geneviève de la Gendarmerie | Le Maire |
| Mercredi 4 Novembre | 10h30 | Réunion de pré-réception des travaux d'assainissement | Maire et Adjoint |
| | 20h00 | Réunion de bureau à la Communauté de Communes de Péronne | Le Maire |
| Jeudi 5 Novembre | 10h30 | Pré-réception des travaux d'assainissement | Maire et Adjoint |
| Vendredi 6 Novembre | 12h00 | Conseil d'école exceptionnel | Michel Drancourt, 3 ^{ème} Adjoint |
| Lundi 9 Novembre | 11h00 | Réunion avec Astelle pour les travaux à la Salle des Fêtes | Maire et Adjoint |
| | 16h30 | Rendez-vous avec La Directrice d'école | Le Maire |
| Mardi 10 Novembre | 17h15 | Conseil d'école | Jean-François Ducatteau, 2 ^{ème} Adjoint |
| Mercredi 11 Novembre | 10h30 | Commémoration | Tout le Conseil |

« Comme quoi, on ne se rend rarement compte du boulot des autres !!! »



| | | | |
|----------------------|--------------------------------|--|---|
| Jeudi 12 Novembre | 10h00 | Rendez-vous pour le projet d'installation d'une infirmière libérale | Le Maire |
| Mardi 17 Novembre | 19h00 | Réunion de Conseil Municipal | Tout le Conseil |
| Jeudi 19 Novembre | 18h30 | Conseil Communautaire à la Communauté de Communes de Roisel | Bernard Guidé, 1 ^{er} Adjoint |
| Vendredi 20 Novembre | 10h00 | Réunion à Amiens sur l'état d'urgence suite aux attaques terroristes | Jean-François Ducatteau et Michel Drancourt, 2 ^{ème} et 3 ^{ème} Adjoint |
| | 18h30 | Assemblée Générale de l'Amicale des Maires du Canton de Roisel | Le Maire |
| Jeudi 3 Décembre | 18h30 | Conseil Communautaire à Hem Monaco | Bernard Guidé, 1 ^{er} Adjoint |
| Vendredi 4 Décembre | 9h00 | Rendez-vous pour une installation pour l'augmentation du débit internet | Jean-François Ducatteau, 2 ^{ème} Adjoint |
| | 10h00 | Réunion Noréade à Essigny-le-Grand | Le Maire |
| Samedi 5 Décembre | TELETHON | | Tout le Conseil |
| | 11h00 | Commémoration : Journée de l'Algérie | Tout le Conseil |
| Dimanche 6 Décembre | Elections Régionales | | Tout le Conseil |
| Mardi 8 Décembre | Visite de la SVI de Ste Emilie | | Le Maire |
| Mercredi 9 Décembre | 16h30 | Deuxième rendez-vous pour le projet d'installation d'une infirmière libérale | Le Maire |
| Dimanche 13 Décembre | Elections Régionales | | Tout le Conseil |
| Lundi 14 Décembre | 16h30 | Rendez-vous avec un artisan-maçon pour le projet de cabinet d'Infirmière | Le Maire |
| Vendredi 18 Décembre | Fête de Noël de l'école | | Tout le Conseil |
| Samedi 19 Décembre | Matin | Distribution des colis des aînés de la Commune | Tout le Conseil |



LES REALISATIONS DE L'ANNEE 2015

- ▶ Des travaux à la toiture de la Mairie ;
- ▶ La terrasse au logement de la Boulangerie ;
- ▶ Des travaux au Café ;
- ▶ Des travaux au logement 42 Rue Charles de Gaulle ;
- ▶ Début des travaux au Cabinet d'infirmière ;
- ▶ La réfection du Chemin de Bony.

LES PROJETS D'INVESTISSEMENTS POUR 2016

- ▶ **11 832,00 €** pour les travaux d'assainissement des bâtiments publics et logements communaux Rue Charles de Gaulle et Winston Churchill ;
- ▶ **10 000,00 €** pour l'installation de douches au Kano et à l'atelier communal ;
- ▶ **20 000,00 €** pour des travaux à la Salle des Fêtes ;
- ▶ **127 000,00 €** pour les travaux au 28 Rue Charles de Gaulle (Cabinet d'infirmière et maison) ;
- ▶ **48 000,00 €** pour l'achat d'un terrain ;
- ▶ **3 360,00 €** pour la rénovation de l'éclairage public Rue Marcel Léger.

Ce qui n'était pas prévu :
remplacer le fourgon communal accidenté
et expertisé « bon pour la casse » :
21 000,00 €

Les Subventions 2016 : 8 000,00 €



| | |
|---|------------|
| • Association aux Enfants de nos villages | 300,00 € |
| • Association des Parents d'Elèves | 335,00 € |
| • Association au Ronssoy bien | 404,00 € |
| • Coopérative Scolaire | 454,00 € |
| • Club des aînés Chés Verts Lurons | 432,00 € |
| • Entente Sportive Football | 1 650,00 € |
| • Le Kano Club de Le Ronssoy (Judo) | 772,00 € |
| • Société de Chasse | 697,00 € |
| • Amicale des Maires du Canton de Roisel | 582,00 € |
| • Associations des Paralysés de France | 78,00 € |
| • Comité des Maladies Respiratoires | 38,00 € |
| • La Croix de Guerre | 43,00 € |
| • La Croix Rouge | 96,00 € |
| • Ligue contre le Cancer | 150,00 € |
| • Mutuelle de Retraite des Agents du Trésor | 34,00 € |
| • La Prévention Routière | 23,00 € |
| • Téléthon | 200,00 € |
| • Divers | 1 712,00 € |

La Commune oeuvre pour son école



Comme vous le savez, la Commune et son Conseil Municipal, oeuvre depuis de nombreuses années pour la sauvegarde et le bon fonctionnement de son école. Monsieur le Maire et son équipe ne lésinent pas sur leur temps, leur mobilisation, d'importants moyens matériels et financiers, des services (garderie et cantine), etc., pour apporter aux familles et aux enfants une bonne qualité de vie scolaire.

Pourtant, certaines personnes ont mené pendant quelques mois une propagande pour desservir l'école et du coup fragiliser ce que d'autres ont su bâtir.

La Commune, et en particulier Monsieur le Maire, a toujours agi pour le bien commun.

De nouveaux acteurs ont plutôt opté pour leurs intérêts propres, suggérant par exemple de faire des économies en supprimant les jouets de Noël (qui sont distribués sans distinction à tous les enfants de l'école) et le colis des aînés, au profit du financement du centre aéré pendant toutes les petites vacances (qui ne concerne qu'une poignée d'enfants).

De nombreux parents ont d'ailleurs été sollicités et invités à aller inscrire leurs enfants ailleurs.

Lors de réunions de C.C.A.S. et de Conseil Municipal, chacun a choisi de garder la vocation sociale du C.C.A.S. (qui finance le centre aéré d'été, les jouets de Noël et le colis des aînés), qui est de satisfaire un grand nombre, sur un principe de partage et d'égalité.

S'unir pour trouver des solutions qui soient bénéfiques à tous, n'est-ce pas la clef de la réussite ?...



A la rentrée de Septembre 2016, l'école accueille les enfants de 2 ans. La Commune va donc prendre un Contrat aidé, pour subvenir au surcroît de travail.

A qui incombe l'entretien du trottoir qui se trouve devant chez vous ?

Contrairement à bien des idées reçues, l'entretien des trottoirs et du caniveau, devant chaque domicile, est à la charge des riverains :

- le nettoyage et le désherbage afin de permettre le passage des piétons en toute sécurité,
- et l'écoulement des eaux le long des fils d'eau.



Le mauvais entretien des trottoirs peut causer des troubles de voisinage, voire des accidents. Les occupants des immeubles bordant le trottoir sont tenus de laisser cette voie publique libre aux allers et venues des passants.

Ils ne peuvent ni y planter des arbres, ni y déposer des matériaux et ordures.

Concernant le déneigement, les riverains sont généralement tenus de casser la glace, de déneiger, de balayer la neige devant leurs propriétés et de jeter du sable ou du sel afin d'éviter la formation de verglas, pour permettre le passage des piétons et l'écoulement des eaux le long des caniveaux (*Code des Collectivités Territoriales*).



De même, les riverains doivent élaguer leurs arbres, arbustes et haies, situés en bordure de la voie publique, de manière à ce qu'ils ne débordent pas sur celle-ci et que les branches ne viennent pas toucher les câbles électriques et téléphoniques.

Il est également demandé aux riverains de tailler les arbres susceptibles d'entraver la circulation des piétons ou de réduire la visibilité des automobilistes.



Toute négligence est susceptible d'entraîner la responsabilité du propriétaire ou du locataire riverain.

La nature, un plaisir pour l'oeil ou un reflet de l'irrespect ?



Quand le beau temps revient, il fait bon se promener par les chemins... **Mais...** il est désolant d'y découvrir le chaos. En effet, le propriétaire des bois situé Ruelle du Comte, dont l'entrée se trouve Rue de la Libération et débouche près de la Mairie, s'est plaint de dépôts de branches et de déchets d'élagage dans ses propriétés.

Il est rappelé aux propriétaires ou locataires jouxtant ces terrains qu'il est interdit de jeter les déchets issus de l'élagage, ou autre détritrus, dans les propriétés privées et les chemins. Un espace naturel n'est pas une décharge et doit être respecté.

En ce qui concerne les zones de containers à verres, la règle est simple : ne déposez pas vos sacs sur place, mais mettez vos bouteilles et cannettes dans les contenants. Ces emplacements ne doivent pas être une poubelle où déposer ce dont on veut se débarrasser.



Les dépôts sauvages sont interdits depuis la loi du 15 juillet 1975 : "*Se débarrasser de ses déchets au coin d'un bois ou dans un terrain en zone naturelle même si l'on est propriétaire est strictement interdit*". L'article R 635-8 du nouveau Code Pénal vient sanctionner d'une contravention de 5ème classe (de 1 500 à 3 000 €) le fait de déposer, d'abandonner ou de jeter, en lieu public ou privé, une épave de véhicule, des ordures, des déchets, des matériaux ou tout autre objet de quelque nature que ce soit, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente.



Cogitez ce dicton bien connu : « **Ne fais pas à autrui ce que tu n'aimerais pas qu'on te fasse** ». Toute vie en société implique des contraintes : les accepter, c'est respecter l'autre et participer ainsi à une meilleure vie pour tous...



INFOS



DEMANDE DE PASSEPORT BIOMETRIQUE : PRÉ-DEMANDE EN LIGNE.

Depuis le 1^{er} Juillet 2016, le Ministère de l'Intérieur a mis en place un téléservice dit de « pré-demande de passeport en ligne », sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS).

Ce téléservice concerne uniquement le recueil dématérialisé des informations administratives de l'utilisateur, actuellement recueillies au moyen du *Cerfa n°12100*02* de demande de passeport.

C'est valable pour une première demande tout comme pour un renouvellement de passeport (*sont exclues pour le moment les demandes de passeports professionnels et de passeports temporaires*), y compris en cas de perte ou de vol. La demande pour les mineurs sera effectuée par son représentant légal.

L'agent chargé du recueil de la demande de passeport récupérera ainsi les données saisies en ligne pour alimenter la demande enregistrée en Mairie.

Cette procédure n'est cependant pas obligatoire. L'utilisateur pourra choisir le *Cerfa* papier ou la pré-demande en ligne.

- 1- L'utilisateur doit créer un compte sur le site de l'ANTS.
- 2- Il fait sa pré-demande, la valide et imprime un récapitulatif sur lequel figure notamment, le numéro de sa pré-demande et un QR code.
- 3- Il dépose son dossier de demande au guichet de la Mairie :
 - le récapitulatif de la pré-demande ou s'il ne peut l'imprimer, le numéro de cette pré-demande ;
 - votre pièce d'identité et pour les mineurs, la pièce d'identité du parent qui fait la demande (original + photocopie) ;
 - 2 photos ;
 - Un timbre fiscal : 86 euros pour les personnes majeures, 42 euros pour les mineurs de + de 15 ans et 17 euros pour les – de 15 ans ;
 - Un acte de naissance de moins de trois mois ;
 - Un justificatif de domicile (original + photocopie / celui des parents pour les mineurs).
 - En cas de renouvellement, votre ancien passeport.

**MAIRIE DE PERONNE
OUVERTURE DE LA STATION BIOMETRIQUE
UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS**

03 22 73 31 96

Lundi de 14h00 à 16h30

Mardi et Jeudi de 8h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h30

Mercredi et Vendredi de 8h30 à 11h30

Liste des documents justifiant le domicile :

- Facture de moins de trois mois d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone (y compris de téléphone mobile) ;
- Avis d'imposition ou avis de non imposition ;
- Quittance d'assurance (incendie, risques locatifs ou responsabilité civile) pour le logement ;
- Titre de propriété ou quittance de loyer.

La copie d'une facture électronique est acceptée.

Si le demandeur habite chez un particulier :

- Pièce d'identité de la personne qui héberge ;
- Lettre signée certifiant que le demandeur habite chez elle depuis plus de trois mois ;
- Justificatif de domicile au nom de la personne l'hébergeant.

Pour l'enfant mineur :

- le justificatif doit mentionner le nom d'au moins un de ses parents.

Pour le mineur vivant chez l'un de ses parents :

- le justificatif du parent chez qui l'enfant a sa résidence habituelle.

Pour l'enfant en garde alternée :

- la preuve de résidence alternée (convention conclue entre les parents ou décision du juge) et 1 justificatif de domicile pour chaque parent.

Rappel : Les jeunes de 16 ans ont trois mois pour venir se faire recenser en Mairie, munis du livret de famille et de leur carte d'identité

Ma situation me permet-elle de percevoir la **Prime d'activité** ?



J'AI + DE 18 ANS

OUI



Je suis salarié

OUI



Mon salaire est inférieur à ≈ 1500€ net (1,3 smic)



Je suis travailleur indépendant

OUI



Je suis étudiant salarié ou apprenti

OUI



Je perçois durant au moins 3 mois un salaire compris entre ≈ 890€ net (0,78 smic) et ≈ 1500€ net (1,3 smic)

Je vérifie si j'ai droit à la Prime d'activité sur caf.fr



Prime d'activité

Article à utiliser par les partenaires pour informer leur public agricole

janvier 2016

Tout savoir sur la Prime d'activité

La Prime d'activité est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016. Cette prime a pour objectif d'encourager l'exercice ou la reprise d'activité. Prise en charge par les Caf et la MSA pour ses ressortissants agricoles, elle complète leurs revenus s'ils ne dépassent pas un certain montant.

Qui peut être concerné par la Prime d'activité ?

La Prime d'activité s'adresse à toute personne en activité, âgée d'au moins dix-huit ans. Elle concerne les travailleurs, salariés, indépendants ou exploitants agricoles, ainsi que les apprentis et les étudiants salariés. Pour en bénéficier, les revenus ne doivent pas être supérieurs à environ 1 500 € net par mois pour une personne seule. Les étudiants et les apprentis doivent en plus percevoir un salaire minimum d'environ 890 € net par mois pendant au moins trois mois.

Comment savoir si vous avez droit à la Prime d'activité ?

Si vous pensez pouvoir bénéficier de la Prime d'activité, rendez-vous sur le site Internet de votre MSA. Un simulateur en accès libre vous permet de savoir si vous remplissez les conditions pour la percevoir et de calculer le montant approximatif auquel vous aurez droit, selon les éléments que vous aurez déclarés.

Comment demander la prestation ?

Si vous êtes à la MSA et que vous remplissez les conditions pour bénéficier de la prime, vous pouvez vous connecter sur votre espace privé, accessible sur le site Internet de votre MSA www.msa-picardie.fr, onglet « Vous êtes », rubrique « Partenaires ». Une fois identifié, vous pouvez directement faire votre demande en ligne et connaître le montant exact de la prime qui vous sera versée. Pour percevoir la Prime d'activité, vous devez déclarer tous les trois mois vos revenus perçus au cours du trimestre précédent.

Je percevais fin 2015 le RSA et je travaille, que dois-je faire ?

Si votre MSA vous versait fin 2015 le RSA et que vous travaillez, vous n'avez strictement rien à faire. Votre MSA s'est occupée de tout et vous avez automatiquement basculé vers la Prime d'activité début janvier 2016, sous réserve que votre situation n'ait pas changée.

2 030 caractères

Encadré 1

Comment est calculée la Prime d'activité ?

Le montant de la Prime d'activité est calculé en fonction de vos revenus, de la composition de votre foyer et des ressources de ce dernier. Pour évaluer au plus juste votre droit, rendez-vous sur le site Internet de votre MSA.

268 caractères

Encadré 2

Une démarche en ligne pour vous simplifier la vie

Simulation, demande, déclaration trimestrielle de ressources : réalisez toutes les démarches depuis le site Internet de votre MSA. Sauf cas particulier, vous n'aurez aucune pièce justificative à envoyer pour compléter et mettre à jour votre dossier.

298 caractères

L'activité du village...

| NOS SERVICES | | |
|--|----------------------------------|---|
| MAIRIE 7 Rue Charles de Gaulle mairie-le-ronssoy@orange.fr www.mairieleonssoy.com | 03 22 86 63 09 | Permanences du Lundi au Vendredi De 16h30 à 17h45 |
| Agence Postale Communale 7 Rue Charles de Gaulle | 03 22 84 49 63 | Ouverte les Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi De 11h00 à 12h00 et de 13h00 à 15h00 Le Samedi de 9h00 à 12h00 |
| Permanences des Conseillers Départementaux Sur rendez-vous à prendre auprès de Madame SAUVIAT | Madame SAUVIAT 03 22 71 83 49 | Séverine MORDACQ : à la Mairie de Roisel le 3 ^{ème} mardi du mois à 10h00 Philippe VARLET : à la Mairie de Roisel le 2 ^{ème} jeudi du mois à 18h00 |
| Centre des Finances de Péronne 2 Avenue Charles de Gaulle BP 15 80200 PERONNE | 03 22 84 53 29 | Ouvert au public les Mardi et Jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 15h30. Fermé les Lundi, Mercredi et Vendredi. Accueil téléphonique les jours de fermeture de 9h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h00. |
| Gendarmerie de Roisel Route de Cambrai 80240 ROISEL | 03 22 86 45 17 | Ouverte de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 Fermée les Mardi, Jeudi et Dimanche |
| Déchetterie de Roisel <u>Horaires jusqu'au 31 Octobre 2016</u> | 03 22 86 50 95 | Ouverte les Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 14h00 à 18h00 Les Mercredi et Samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 Le Dimanche de 10h00 à 12h00 |
| NOS COMMERCES | | |
| Boulangier-Pâtissier-Chocolatier Philippe PORET 19 Rue Charles de Gaulle | 03 22 86 90 69 | Ouvert les Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 7h00 à 13h00 et de 15h30 à 19h30 Le Samedi de 7h00 à 12h30 et de 15h30 à 19h30 Le Dimanche de 7h00 à 13h00 Fermé le Mercredi |
| Café-Tabac « Au bon accueil » Christelle TRIOUX DANEL 5 Rue Winston Churchill | 03 22 85 53 47 | Ouvert Lundi de 8h00 à 20h30 Mardi FERMÉ Ouvert Mercredi de 10h00 à 20h30 Jeudi de 8h00 à 20h30 Vendredi de 8h00 à 22h00 Samedi de 9h00 à 22h00 Dimanche de 9h00 à 13h30 et de 17h00 à 20h30 |
| Au Café : TABAC - DEPOT DE GAZ - PRESSE - LE COURRIER PICARD - GRAINES - RECHARGES TELEPHONIQUES - JEUX - LOTO - PMU - FDJ - | | |
| Epicierie Vival Casino « La Ronceraie » Nadine GUIDÉ 17 bis Rue Charles de Gaulle | 03 22 85 74 30 06 23 46 32 29 | Fermé le Lundi Ouvert du Mardi au Samedi De 9h00 à 12h30 et de 15h00 à 19h00 Le Dimanche de 9h00 à 12h30 |
| A l'épicerie : CHARCUTERIE A LA COUPE - RECHARGES TELEPHONIQUES - LIVRAISONS A DOMICILE - DEPOT DE PAIN LE MERCREDI | | |

Mise à jour du 18 Août 2016

| | | |
|---|----------------------------------|---|
| Horticulteur Régis SELLÉ 3 Rue Notre-Dame | 03 22 86 63 07 | Ouvert du Lundi au Samedi De 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h30 |
| Fabricant de tourtes BOULANGER Père et Fils | 06 50 77 89 27 03 22 83 03 86 | Spécialiste des saveurs d'Alsace : <i>Tarte au Munster, Flamenkuch, Kougelhopf, Bretzel, pain d'épices.</i> |
| Construction et Rénovation Stéphane PELET 11 Rue Marcel Léger entreprisepelet@gmail.com | 06 25 89 89 20 03 22 83 16 79 | Maçonnerie, isolation, plomberie, peinture, carrelage et faïence ; Electricité : rénovation et création, dépannage, mise aux normes, volets roulants, portails électriques. |
| « CLEAN » Tombes et Sépultures Catherine DEPUIS 34 Rue Winston Churchill | 06 29 65 92 11 | Nettoyage, fleurissement, entretien à l'année, menus travaux de réfection, mais aussi nettoyage et fleurissement des jardins aux particuliers. |
| Monitrice d'équitation indépendante Claire BEUGNIET | 06 45 81 37 08 | Cours particuliers ou collectifs à domicile (<i>30 km autour de Le Ronsoy</i>) ou chez les professionnels, tous niveaux, toutes disciplines ; travail de votre cheval ou de votre poney ; soins aux chevaux en votre absence. |
| « Chez Gégé » Pizzas, Américains et hamburgers à emporter | 06 50 43 17 74 | Les Vendredi, Samedi et Dimanche dans la cour du Café de 18h00 à 22h00 |
| LA TOUR DE PIZZ'A Pizza artisanale | 07 81 34 09 79 | Le Vendredi soir sur la place |



LEROY ELEC

*Neuf - Rénovation
Mises aux Normes - Chauffage
électrique*

Tél : **06.18.86.20.63**

80740 - LE RONSSOY

 leroyelec@gmail.com - www.facebook.com/leroyelec

Monsieur Jean-Marie PETERS, dit « Jean-Claude », ancien boucher du village, est décédé subitement le 17 février 2016.

· Une figure du village qui s'en est allée...

Une poignée de main, quelques mots, Jean-Claude savait se rendre proche des gens. Un savoir-vivre, un sens du savoir-faire, voilà ce qui le caractérisait. Il est parti brusquement, sans faire de bruit. Nous nous souviendrons de lui... Nos pensées pour sa famille...

B

i

b

i

o

t

h

é

q

u

e

Elle est ouverte à tous,

petits et grands

Le Mardi

De 15h30 à 18h00,

même pendant les vacances.

*"Si vous possédez une bibliothèque et un jardin,
vous avez tout ce qu'il vous faut."
Cicéron*

*Si ces horaires ne vont pas avec vos
disponibilités, n'hésitez pas à en
parler à Jacqueline, Corinne et
Marie-Anne...*

« Ces heures où l'on a envie de lire quelque chose d'absolument beau.
Le regard fait le tour de la bibliothèque, et il n'y a rien. Puis, on se décide
à prendre n'importe quel livre, et c'est plein de belles choses. »

Jules RENARD



*"Une pièce sans livres, c'est un corps sans âme."
Cicéron*

Ouais, dins ches fermes, ches mait, is avotent grimmint d'ouvrollis...

ECHE BERJI MON FLAMIN

Y travaillo all sinsse Flamin,
Kome berji éto inplwoyi,
La va "alle Pouvrière".
E kan y foulo graissyî ène reu ède baru,
Vy'te in l'aplo à l'ède.

Y soulvo avu ess n'épeule,
Eche baru é ché z'ouvryi y graissyin,
Pi y l'erméttin èle reu,
In éto kontin é éreu,
Sin l'ède din elvyi.

Y l'éto for kome in Turk, vrémin,
Dizo nou "Pol Malbatte" é ess eute,
Y in pouharlin bin, l'avin kounu.
Ké forche y l'avo nou berji ède ché Flamin.



Œuvre de
Jean-François MILLET,
Berger

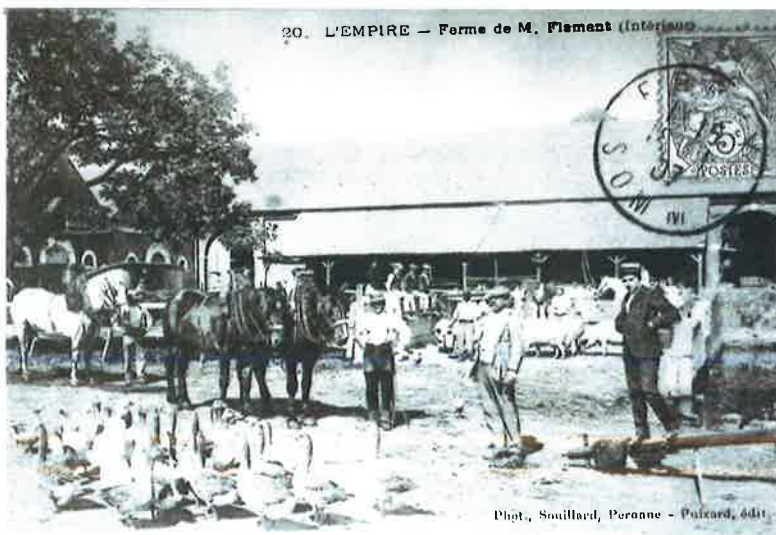
ECHE BERJI MON FLAMIN

Il travaillait à la ferme Flament,
En qualité de berger à la "Pauvrèlle",
Et quand il fallait graisser une roue du
tombereau,
On l'appelait à l'aide.

Il soulevait avec son épaule,
Le tombereau et ainsi les ouvriers
graisaient,
Puis ils remettaient la roue,
C'était ainsi, le tout.
Sans avoir l'aide d'un levier.

Il était fort comme un Turc,
Disaient "Paul Malbatte" et les autres.
Ils en reparlaient plus tard,
l'ayant bien connu.
Quelle force il avait le berger de la ferme
Flament.

Autrefois, le métier de berger était une fonction très importante. Il y avait un berger dans chaque ferme. Le berger ne se contentait pas de surveiller les moutons. Il les soignait, s'occupait des agnelages, de la tonte de la laine et de la fabrication du fromage.



20. L'EMPIRE — Ferme de M. Flament (intérieur)

La ferme FLAMENT, Rue de la Pauvrèlle à
LEMPIRE (02420), à l'entrée du Ronssoy en
venant d'Épehy, avant 1914.

Nos joies

Année 2015

| | |
|---------------------------------|---------------|
| CARION Maël Kévin | le 19 janvier |
| VINCENT Arthur Philippe Claude | le 23 janvier |
| LONGUEMART Nathan David Mathias | le 19 mars |
| BERNA Maëlie Sylvie Maryse | le 22 avril |
| LAMICHEL Marc Roger Emilien | le 24 avril |
| JACQUET SINOQUET Laya | le 5 Mai |
| RATEL MORIAUX Emma Louna | le 17 mai |
| AUGUET Arthur Félix Mathéo | le 19 mai |
| GARCIA Lucas Manuel Gérard Aimé | le 5 août |
| FAUCHARD Oliver Wesley Anthony | le 3 octobre |



FOUQUET Romuald
& DELORME Laurence le 11 avril

ROHARD Dominique Henri Marie François
& PIGEYRE Gisèle le 31 octobre



Nos peines

| | |
|--|----------------|
| ROULAND Eliane Louise Eugénie Veuve MONVOISIN | le 23 janvier |
| HAMARD Gérard René Noël | le 3 février |
| PIGEYRE Paulette | le 14 février |
| FORGEZ Gabriel | le 19 février |
| MENTION Daniel Charles Ernest | le 14 juin |
| PONCHON Thérèse Louise Léontine | le 25 août |
| LOOSE Serge Maurice | le 27 octobre |
| BAILLET Julien Bernard Maurice | le 7 novembre |
| CHARLIER Paul Marcel Léon | le 15 décembre |
| LENEUTRE Veuve FLEUREAU Julienne | le 24 Décembre |



| NOS ASSOCIATIONS | | |
|--|--|--|
| ACPG-CATM <i>(Anciens combattants)</i> | 03 22 86 63 27 | Michel PIERRON 33 Rue Franklin Roosevelt |
| Association des Amateurs de Pony Games | 03 22 86 74 51 | Jacqueline BEUGNIET 26 Rue de la Libération |
| Association des Parents d'Elèves (A.P.E.) | 06 77 63 44 43 <i>(après 17h00)</i> | MORIAUX Jean-Michel 1 Rue Louis Lobry |
| « Au Ronssoy Bien » Association de fléchettes | 06 08 22 01 44 | Serge TRIOUX 5 Rue Winston Churchill |
| Ches Verts Lurons <i>(Club des aînés)</i> | 03 22 86 55 81 | Albert SOENS 8 Rue Notre-Dame |
| Kano Club <i>(Judo)</i> | 03 60 51 93 09 06 17 33 42 64 | Aurélien CAZE 3 Rue Charles de Gaulle |
| Société de Chasse | 06 89 75 56 23 | Laurent DEPUIS 7 Rue Winston Churchill |
| Entente Sportive (Foot) | 06 59 56 94 52 | Pierre LEGER 22 Rue Winston Churchill |

Concours d'épouvantails

Anaïs LEROY, Président de l'Association « Aux enfants de nos villages », l'une des chevilles ouvrières de l'Association dès ses débuts, et les bénévoles qui l'entourent, proposaient des goûters et activités aux enfants, une après-midi par mois (*proposaient car l'Association va être dissoute*).

Cette année encore, ils ont voulu animer le village, avec le Concours d'épouvantails, pour la joie de tous les artistes, petits et grands. L'école a même participé.

Les prix ont été remis à l'occasion des festivités du 14 Juillet. Eh oui, ces drôles de bonhommes en ont intrigués plus d'un... le succès a été assuré !



Le classement :

- Premier : BROCHART Joëlle
- Deuxième : Ecole
- Troisième : DERMY Virginie
- Quatrième : DOLLEZ Romain
- Cinquième : DUQUENOY Lucette
- Sixième : GUYOT Vanessa
- Septième : ROGER Xavier

Puis, ce fut la retraite aux flambeaux, orchestrée par ces dames. La Commune a offert des lampions, et un superbe feu d'artifice, cette fois orchestré par Jean-Jacques SÉRY, employé communal... encore un artiste !... Bravo et merci !!!



Retour sur les festivités

Cette année, à l'occasion de la fête communale, le Conseil Municipal a voulu lancer un marché campagnard.

Monsieur Jean-Bernard BOULANGER, notre fabricant de tourtes, s'est beaucoup investi pour le succès de cet évènement, et nous le remercions chaleureusement !!!

Le soleil fut au rendez-vous, et la fête réussie. De quoi encourager les bonnes volontés...



Un savoir-faire...

De nombreux artisans et commerçants...



La convivialité...



Des produits de différentes régions...





*Une équipe municipale
toujours prête...*



De nombreux convives...



Des enfants heureux...



Des champions au Kano Club...

Voici quelques années que le Kano Club - Club de judo local - a été créé, bénéficiant des installations des Communes de Le Ronssoy et Roisel, et que nombre d'enfants et de jeunes pratiquent cette activité.



Présidé par **Aurélien CAZE**, lui-même ceinture noire de judo 2^{ème} dan, cette Association et ses bénévoles ont de quoi être fiers.



Tout d'abord, de **Laurence HYPOLITE**, un professeur au top niveau, qui a remporté de nombreux titres.

Peut-on avoir plus belle motivation que de ressembler à une championne que l'on côtoie au Club, à travers les entraînements ?

Parmi ses titres :

- 🏆 En 2015 : Vice-championne du Monde et championne d'Europe en individuel et par équipe ;
- 🏆 En Juin 2016, en Croatie : Vice-championne d'Europe des vétérans en individuel et par équipe.
- 🏆 Fin Octobre, elle participera au Championnat du Monde à Miami.

Chapeau championne, et
BONNE CHANCE!!!

CODE MORAL DU JUDO

LA POLITESSE

C'EST RESPECTER AUTRUI

LE COURAGE

C'EST FAIRE CE QUI EST JUSTE

LA SINCERITE

C'EST S'EXPRIMER SANS DEGUISER SA PENSEE

L'HONNEUR

C'EST ETRE FIDELE A LA PAROLE DONNEE

LA MODESTIE

C'EST PARLER DE SOI-MEME SANS ORGUEIL

LE RESPECT

C'EST FAIRE NAITRE LA CONFIANCE

LE CONTROLE DE SOI

C'EST SAVOIR TAIRE SA COLERE

L'AMITE

C'EST LE PLUS PUR DES SENTIMENTS HUMAINS



Juin 2016, en Croatie, Laurence HYPOLITE est sacrée Vice-championne d'Europe des vétérans, en individuel et par équipe



Puis d'un de ses élèves, Thomas CLOLERY, judoka depuis l'âge de 6 ans. Ce Ronssoyen de 17 ans a décroché cette année sa **ceinture noire 1^{er} dan**. Elle lui a été remise lors d'une cérémonie, le 17 Mars dernier.

Que dire de ce jeune homme calme et discret, qui sait concilier ses études à son amour du sport, notamment du judo ? Sur le tatami comme dans la vie, il applique les qualités morales que sont le courage, la présence d'esprit, la volonté, la compréhension, l'intelligence, l'honneur, la sincérité, la dignité. Ce passionné d'histoire entre lui-même dans l'histoire, celle de Le Ronssoy et de ses belles pages.

Bon vent à toi Thomas et comme auraient dit les Trois Mousquetaires d'Alexandre DUMAS, « *un pour tous et tous pour un* »... Eh oui, le judo est aussi une histoire d'équipe !

Bond dans les archives...



Aurélien est ceinture
noire, bravo !



Nous remercions Monsieur et Madame
Francis CAZE pour ces photos...



Et nous remercions cette Association, le
Kano Club, qui participe activement chaque
année au Téléthon. Un bel exemple de solidarité !



TELETHON 2016 : la Commune se mobilisera le Samedi 3 Décembre.

Toutes les idées et tous les bras sont les bienvenus !!!

Dates à retenir

- **Jeudi 1^{er} Septembre 2016 : Rentrée des classes**
- **Samedi 3 Septembre 2016 : Tournoi de foot**
- **Samedi 8 Octobre 2016 : Opération Brioches**
- **Samedi 8 Octobre 2016 : Loto Quine du Kano Club**
- **Dimanche 16 Octobre 2016 : Repas des aînés**
- **Dimanche 6 Novembre 2016 : Bourse aux jouets de l'APE**
- **Vendredi 11 Novembre 2016 : Commémoration**
- **Samedi 12 Novembre 2016 : Repas dansant du Foot**
- **Dimanche 27 Novembre 2016 : Marché de Noël de l'Association
Aux enfants de nos villages**
- **Samedi 3 Décembre 2016 : Téléthon**
- **Lundi 5 Décembre 2016 : Commémoration**
- **Samedi 10 Décembre 2016 : Loto Quine de l'APE**

Merci à Jean-Pierre Cardon, à Aurélien, Evelyne et Francis Cazé pour leurs photos !



*Des erreurs ou des oublis ont pu se produire.
Merci de nous en excuser !*

Comité Journalistique :

Le Conseil Municipal

Directeur de la Publication :

Monsieur le Maire de la Commune



Papier 100 % recyclé

Mairie de Le Ronsoy
Edition d'Août 2016